LA MICROFINANCE

Rien ne semble devoir freiner la volonté des pays en développement de circonscrire la pauvreté endémique dans laquelle ils vivent , condition préalable au bien-être socio-économique et à l'épanouissement des populations.

Ainsi, au titre des leviers de lutte contre cette pauvreté structurelle, la Microfinance est de plus en plus citée comme un puissant outil, garantissant l'atteinte des objectifs économiques, sociaux et culturels tout en préservant la dignité des populations ciblées, et cela à moindre coût comparée aux formes traditionnelles de l'aide au développement.

Cet article propose une réflexion autour de la Microfinance :

- en fournissant dans un premier temps les clés nécessaires à une compréhension générale du secteur et de ses principales caractéristiques,
- en analysant ensuite de manière critique la contribution de la microfinance dans le cadre de la lutte contre la pauvreté,
- avant de terminer par la formulation d'axes d'amélioration allant dans le sens d'une microfinance islamique pour réconcilier l'outil microfinance avec la culture locale et sécuriser davantage le secteur tout en tendant vers une redistribution plus équitable de la création de richesse liée.

INTRODUCTION

Rien ne semble devoir freiner la volonté des pays en développement de circonscrire la pauvreté endémique dans laquelle ils vivent , condition préalable au bien-être socio-économique et à l'épanouissement des populations.

Ainsi, au titre des leviers de lutte contre cette pauvreté structurelle, la Microfinance est de plus en plus citée comme un puissant outil, garantissant l'atteinte des objectifs économiques, sociaux et culturels tout en préservant la dignité des populations ciblées, et cela à moindre coût comparée aux formes traditionnelles de l'aide au développement.

Cet article propose une réflexion autour de la Microfinance :

- en fournissant dans un premier temps les clés nécessaires à une compréhension générale du secteur et de ses principales caractéristiques,
- en analysant ensuite de manière critique la contribution de la microfinance dans le cadre de la lutte contre la pauvreté,
- avant de terminer par la formulation d'axes d'amélioration allant dans le sens d'une microfinance islamique pour réconcilier l'outil microfinance avec la culture locale et sécuriser davantage le secteur tout en tendant vers une redistribution plus équitable de la création de richesse liée.

L'article est ainsi structuré en quatre parties :

- 1ère partie : Présentation générale
- 2ème partie : Comprendre la microfinance
- 3ème partie : La microfinance, moyen efficace de lutte contre la pauvreté ?
- 4ème partie : Perspectives de dynamisation du secteur : la microfinance islamique, l'arme parfaite ?

Les parties 3 et 4 seront mises en ligne ultérieurement.

I- PRESENTATION GENERALE

I-1 Rappels historiques

En 1978, deux initiatives indépendantes et simultanées marquent la naissance d'un secteur nouveau pour financer les activités entrepreneuriales des plus pauvres, sans exiger d'eux des garanties.

Au Bangladesh, un jeune professeur d'économie rurale à l'Université de Chittagong, Muhammad Yunus (Prix Nobel de la paix 2006), rencontre 42 femmes obligées d'emprunter auprès d'usuriers pour acheter la paille nécessaire pour rempailler des chaises, avec un taux d'intérêt hebdomadaire de 10 %. Ne trouvant aucune banque pour leur prêter de quoi échapper à ces usuriers, il leur prête lui-même l'équivalent des 26$US nécessaires. Le mouvement en forte croissance sera formalisé en 1983 au travers de la célèbre Grameen Bank.

Simultanément, à l'autre bout du monde, au Venezuela, Joseph Blatchford, joueur de tennis américain crée ACCION, une ONG visant à aider les plus pauvres à s'aider eux-mêmes. Il commence à installer des lignes électriques, à construire des écoles et des centres communautaires, puis décide de soutenir des micro-entreprises et des programmes qui les soutiennent.

I-2 La Microfinance dans le monde

La microfinance se définit par l'offre de services financiers (épargne, crédit, assurance, etc.), à destination des plus pauvres. Elle s'adresse à des personnes à faible revenu, n'ayant pas accès aux institutions financières classiques, sans activité salariée régulière et sans possibilité de présenter de garanties bancaires habituellement reconnues.

Aujourd'hui[1], la microfinance touche **150 millions** de personnes dans le monde (dont 80% de femmes), servies par plus de **10 000 Institutions de microfinance** - IMF (coopératives, ONG, banques de microfinance) ou banques commerciales. On estime **à 500 millions** le nombre de

personnes toujours en attente de financement .

Statistiques mises à jour en 2010 :

- Sur les **6,7 milliards** d'habitants que compte la planète, **3 milliards** de personnes vivent avec moins de **2 USD** par jour.
- **80%** de la population mondiale n'a pas accès aux services financiers.
- **66,6 millions** de clients de la microfinance sont parmi les habitants les plus pauvres du globe (vivant avec moins de 1 USD par jour – chiffre de 2006).
- Le portefeuille de crédits actif des institutions de microfinance est estimé à **30 milliards d'USD**, la demande potentielle est estimée à **263 milliards d'USD**.
- Le secteur connaît une croissance annuelle de près de **30%**.

[1] www.planetfinancegroup.org

I-3 La Microfinance en Afrique de l'Ouest

La Banque Centrale des États Afrique de l'Ouest (BCEAO) privilégie le terme de Système Financier Décentralisé (SFD) en lieu et place de « microfinance ». Selon elle, les SFD regroupent l'ensemble des organisations et autres structures qui offrent des produits et services financiers de proximité à une population qui n'a pas accès au système bancaire classique.

Cette approche, loin d'être spécifique à la BCEAO, est née de la reconnaissance de la nécessité d'atteindre la pérennité financière plutôt que de dépendre de fonds octroyés par des bailleurs. Elle se fonde sur les principes suivants :

- Le crédit subventionné nuit au développement.
- Les pauvres sont en mesure de payer des taux d'intérêt suffisamment élevés pour couvrir les coûts de transaction et les coûts induits par le fait que les prêteurs se trouvent dans un environnement de marché où l'information est imparfaite.
- Les pauvres sont demandeurs de crédits productifs et sont en mesure de les absorber et de les utiliser.
- L'objectif de pérennité (qui consiste à couvrir les coûts et à dégager en fin de compte un bénéfice) est fondamental, non seulement pour la continuité de l'activité de crédit, mais aussi pour améliorer l'efficacité des IMFs.
- Les sommes accordées aux pauvres sont modestes ; aussi, pour devenir pérennes, les IMF doivent-elles opérer à une échelle suffisamment large.

La croissance de l'activité du client ou l'impact du crédit sur la pauvreté étant difficiles à évaluer, la portée du crédit et le taux de remboursement tiennent lieu d'indicateurs d'impact.Selon les estimations de la BCEAO[1], le secteur de la microfinance regroupe à fin décembre 2008 dans l'UEMOA :

- environ **700 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)**
- détenant près de **5 300 points de service**,
- desservant **9 millions d'agents économiques**,

- soit **12% de la population active** de l'Union.

Les transactions réalisées par ces institutions sont évaluées à **459 milliards** de FCFA pour l'épargne collectée et **442 milliards de FCFA** pour l'encours des crédits.

Au début des années 90, le secteur regroupait à peine une centaine d'institutions de microfinance qui détenaient un portefeuille de crédits de moins de **20 milliards** de FCFA pour un encours des dépôts de **15 milliards** de FCFA environ.

L'actualité du secteur en Afrique de l'Ouest est marquée par une forte évolution du cadre règlementaire (janvier 2010) rendue nécessaire par l'exigence d'une meilleure adaptation entre la forme juridique du SFD et son environnement économique. Ainsi, plusieurs éléments d'importance ont été précisés et mis à jour : les formes juridiques limitatives possibles, le référentiel comptable, les normes prudentielles, le contrôle externe de l'information financière…

Les impacts attendus auront une incidence significative sur le fonctionnement du secteur ; notamment en matière de gouvernance, de systèmes d'information, de contrôle interne, d'infrastructures, de ressources humaines, de régime fiscal…

[1] Guide de transformation institutionnelle BCEAO, décembre 2009

I-4 La Microfinance au Niger

Au Niger, la microfinance formelle est née des réflexions sur le financement de l'agriculture, suite à la disparition à la fin des années 90 des principales institutions de crédit mises en place par l'Etat. Des solutions alternatives furent alors recherchées notamment au niveau de la mise en place de structures de type coopératives d'épargne et de crédit.

Après une étude de faisabilité menée par l'Université d'Ohio, une phase pilote est initiée par WOCCU (Alliance mondiale des coopératives d'épargne et de crédit) de 1987 à 1992. Cette phase a vu la création de 11 caisses dont la première caisse a été mise en place à Sassoumbroum (au Sud-Est) dans la région de Zinder, en mars 1990.

En 1996, l'adoption par le Niger de la loi PARMEC et ses décrets d'application, dénote de l'importance accordée au secteur de la microfinance et fournit un cadre juridique propre aux systèmes financiers décentralisés (qui jusqu'alors étaient régis par la loi bancaire) et définissant les conditions d'exercice de leurs activités.

La décennie 1990 a été celle de l'essor du secteur avec l'émergence de nombreuses autres institutions de microfinance et de projets et programmes à volet crédit. Ceci a eu pour effet une rapide augmentation tant du nombre de bénéficiaires que du volume de crédit distribué et de

l'épargne collectée. Toutefois, cet élan est ralenti par les crises financières qui ont affecté trois importantes institutions de microfinance : le réseau MCPEC, la CPEC TAIMAKO (aujourd'hui tous les deux sous administration provisoire) ainsi que la mutuelle ADDACHE. (aujourd'hui liquidée).
La décennie 1990 a été également marquée par la création des deux réseaux que compte actuellement le secteur de la microfinance au Niger :

- Le mouvement des caisses populaires d'épargne et de crédit MCPEC, regroupant à l'origine 47 caisses initiées par WOCCU, est crée en 1996 avec l'appui financier de l'USAID. Le retrait prématuré du principal partenaire a privé le réseau du soutien dont il a besoin pour le développement et la consolidation de ses activités.
- Le Réseau des caisses du projet micro-réalisations (PMR) qui comptait à sa création 43 mutuelles d'épargne et de crédit encadrées par le projet, avec l'appui financier de la coopération allemande (GTZ). A la fin du projet, cette structure a donné naissance à l'Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (UMEC) en 2001, 30 mutuelles, totalisant, 17.000 membres (dissout en juillet 2010 par le ministère de l'Economie et des Finances pour « manquements graves et répétés » à la réglementation sur le secteur de la microfinance au Niger).[1]

Les autres expériences de crédit développées au cours de la décennie 90 ont évolué sous diverses formes. On peut noter :

- Les mutuelles d'épargne et de crédit : N'GADA, MECREF,…
- Les coopératives de services ou IMF de crédit solidaire : SICR Kookari, TAANADI, Yarda-Zinder et Yarda Tarka-Magia ;
- Les projets/programmes à volet crédit au nombre desquels on peut citer :

  - le Programme de Crédit Rural Décentralisé du Niger (PCRD) exécuté par l'IRAM avec la collaboration de l'AFVP et dont l'institutionnalisation a conduit à la création de la coopérative TAANADI ;
  - le projet Promotion des Mutuelles (PMR), le programme du CLUSA dont les employés ont créé en 1994 la coopérative KOKARI ;
  - le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire par la Petite Irrigation (ASAPI) dont l'institutionnalisation du volet microcrédit a donné naissance à deux coopératives de services (Yarda-Zinder et Yarda-Tarka-Magia) ;
  - le projet de Promotion des Activités Economiques (PPAE) financé par l'USAID et exécuté par l'ONG CARE qui intervenait dans la région de Maradi. Le volet crédit de ce projet « BANKIN RAYA KARKARA » n'a pu être institutionnalisé à la fin du projet en 1998, pour diverses raisons liées à sa gestion.

- Les SFD informels

Dans cette catégorie, on trouve le système Mata Masu Dubara (femmes ingénieuses) développé par l'ONG CARE International au Niger et le système Weyborey Kokaro Nafa (WKN) développé par l'ONG Plan International (tous deux inspirés des tontines traditionnelles), les prêteurs privés et les banquiers ambulants qui moyennant une rémunération élevée peuvent rapidement réagir à une demande de crédit.
Les tontines traditionnelles entre groupes de femmes, d'hommes ou mixtes, bien antérieures aux autres types de financement décentralisé sont encore très courantes au Niger et se pratiquent aussi bien en zones rurales qu'urbaines.

L'offre de produits des SFD se limite essentiellement à l'épargne et au crédit. Ce dernier est à court terme compte tenu de la volatilité de l'épargne et de l'insuffisance de ressources stables. Néanmoins quelques grandes IMF offrent dans les centres urbains, des services de transfert d'argent et de microassurance.

Extraits des termes de référence d'une mission d'audit de l'ensemble des SFD du Niger, en 2010, pour le compte du Projet de Développement du secteur de la Microfinance – PDSF : *« Au 31 décembre 2008, cent soixante trois (163) SFD sont enregistrés sur le Registre du Ministère de l'Economie et des Finances (ME/F). Parmi les 163 SFD enregistrés sur le Registre du ME/F, trente sept (37) sont en cessation d'activité. La cessation d'activité de ces SFD fut établie soit au moment de l'inventaire de 2006, soit à partir des données fournies par les réseaux. Finalement, le secteur de la microfinance au Niger comprendrait, au 31 décembre 2008, cent vingt six (126) SFD actifs dont 121 avec un agrément et 5 non agréés mais traités comme tels dans les statistiques du ME/F*. »

Pour aller plus loin :

http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/niger/

http://www.anip-mf.net/index.html

[1] http://www.afriqueavenir.org/2010/07/29/dissolution-de-l%E2%80%99union-des-mutuelles-d%E2%80%99epargne-et-de-credit-du-niger-pour-%C2%AB-manquements-graves-%C2%BB/

II- COMPRENDRE LA MICROFINANCE

II-1 Les principaux acteurs

- **Les Institutions de Microfinance (IMF)** : elles sont le plus souvent l'initiative de communautés locales et sont créées avec le soutien d'agences de coopération internationale et d'ONG internationales.

- **Les banques publiques et les banques de développement nationales :** de plus en plus impliquées dans ce secteur, les institutions publiques nationales jouent souvent le rôle de « financier » des institutions de microfinance (Au Mali une Institution comme la Banque Nationale de Développement Agricole finance près de 80% des IMF).

- **Les banques commerciales :** de plus en plus présentes dans ce secteur, les banques commerciales jouent un rôle à plusieurs niveaux. Elles appuient les IMF, soit en les refinançant, soit en leur apportant une assistance technique. Elles commencent aussi à directement développer leur propre activité de microfinance comme le font au Bénin la Financial Bank via sa filiale FINADEV[1].

- **Les bailleurs de fonds : les organismes de** coopération bilatérale (USAID, AFD, KFW, DFID); de coopération multilatérale (Commission Européenne, Nations Unies, Banque

Mondiale, Banques Régionales de Développement). La plupart des bailleurs de fonds sont actifs dans le développement du secteur.

- **Les autres acteurs :** Les fonds de financement spécialisés, les organisations spécialisées d'assistance technique,les agences de notation…

[1] Voir http://www.mixmarket.org/fr/mfi/finadev

II-2 Le Microcrédit

Le microcrédit constitue la composante principale de la microfinance. Elle consiste en l'attribution de prêts de faible montant aux personnes ciblées. Les deux modèles de prêts les plus répandus sont les contrats individuels et les micro-prêts solidaires (ou groupés).

Les contrats individuels sont des prêts se rapprochant le plus des prêts classiques : une personne reçoit une certaine somme d'argent et doit la rembourser souvent dans des délais relativement courts (quelques semaines ou quelques mois) en prenant en compte les intérêts.

Les micro-prêts solidaires sont accordés à un groupe de personnes solidaires pour le remboursement du prêt. Les défauts de paiement individuels (liés à une maladie ou à "une mauvaise semaine") sont ainsi évités et la pression du groupe est une incitation forte qui freine l'aléa moral.

II-3 Les taux d'intérêt

La microfinance telle qu'elle est organisée aujourd'hui, implique l'application de taux d'intérêts sur les emprunts.

Le montant des crédits étant faible et les fréquences de remboursement rapides (hebdomadaires/mensuels), les montants à rembourser sont supportables par les clients, compte-tenu de la productivité de leurs activités génératrices de revenus.

Les taux d'intérêt doivent couvrir :

- le coût des fonds qui sont avancés,
- le coût associé au risque de non-remboursement
- les frais administratifs et de traitement des microcrédits

Ils sont fonction :

- de la réglementation locale sur le plafonnement des taux d'intérêt (27% pour le Niger)[1],
- des frais liés aux activités de microfinance,
- du positionnement de l'institution (IMF à vocation sociale ou commerciale),
- des technologies ou innovations permettant à l'IMF d'accroître sa productivité pour réduire ses coûts de fonctionnement.

[1] http://www.anip-mf.net/index.html

http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/niger/profilniger2

II-4 Analyse comparative activité de crédit microfinance vs secteur bancaire

L'activité de microfinance se différencie de l'activité bancaire traditionnelle au regard de plusieurs éléments particuliers (volume des opérations, innovations en matière de prêts…). Nous les détaillons à travers le tableau ci-après :

Critères	**Microfinance**	
Objectifs principaux	Fonctions d'intermédiation soc	
Population cible	Pauvre	
Durée	Court terme, voire moyen terr	
Taux d'intérêt	Relativement élevé	
Montant unitaire des prêts	Faible	
Fréquence des remboursements	Importante	
Nombre d'octrois	A niveau d'activité comparabl	
Garanties	Profil individuel de l'emprunte solidarité au sein de groupes	
Principales sources de financement	Partenaires publics et privés,	
Flux financiers	Espèces essentiellement	
Principales méthodes de recouvrement	A l'aimable et par pression soc	
Critères de choix des clients et projets	Relativement souples et délég	
Vitesse de progression du portefeuille	Importante	
Dispersion géographique	Importante	
Exposition à la fraude	Importante	
Qualité de l'information financière	Faible	

REFERENCES

- **Mixmarket**

Le Mixmarket est une base de données internationale, une plateforme d’information sur la microfinance. Elle fournit des informations sur 709 IMF sélectionnées dans le monde entier, 79 investisseurs et 132 partenaires du secteur de la microfinance.

www.mixmarket.org

- **CGAP**

Le CGAP (Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres) est un programme d'appui aux institutions de micro financement créé en juin 1995 à l'initiative de bailleurs de fonds (multilatéraux et bilatéraux). L'objectif du CGAP est d'améliorer les capacités des institutions de microfinance.

www.cgap.org

- **Le portail de la Microfinance**

Ce site web de ressources est au service des acteurs francophones de la microfinance. Il offre un accès le plus large possible aux références francophones disponibles en privilégiant les liens vers l'information existante.

www.lamicrofinance.org

URL source (Obtenu le *18/04/2024*): http://www.cridecigogne.org/content/la-microfinance